



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 22, numéro 1

4^s

Droit devant ... au confluent des générations

L'AAP, les avocats de province, une force à prendre en compte



- Soirée hommage à Monique Mercier de TELUS
- Suzanne Côté nommée à la Cour Suprême du Canada
- Claire Barette-Joncas honorée par ses pairs
- Irwin Cotler, premier Prix des droits de la personne du Barreau de l'Ontario

Me Rhéal E Fortin, Me Pierre Levesque, Me Caroline Blache et Me Christine Jutras, Me Claudia Marie Chabot, Me Isabelle Bonin et Me Peggy Corbel Warolin lors du banquet de clôture du congrès annuel

EXPERTISE JURICOMPTABLE: L'IMPACT D'UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Présent dans plus de 40 villes en Amérique du Nord, en Asie, en Europe et au Royaume-Uni, NAVIGANT regroupe le plus grand nombre d'experts en JURICOMPTABILITÉ ET ENQUÊTES FINANCIÈRES au Québec.

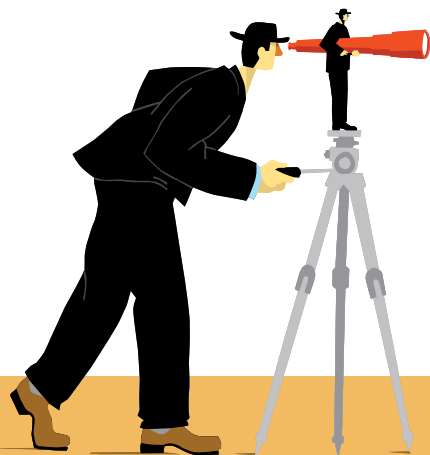
CE QUI NOUS DISTINGUE:
Nos compétences, notre grande expérience et notre indépendance.

Parmi nos services offerts au milieu juridique, notons les suivants:

- » Quantification du préjudice économique dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance
- » Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude ou de corruption
- » Détermination d'une perte d'exploitation et évaluation d'entreprises
- » Ruptures de contrats et différends contractuels
- » Assistance lors de procès, témoignages et rapports d'experts

Nos associés et directeurs au Québec

Richard Forand CPA, CA, CA•EJC, MBA 514.227.6159	Alain Lajoie FCPA, FCA, CA•EJC, MBA 514.227.6163
André Lepage FCPA, FCA, CA•EJC, CFE 514.227.6164	Paul Levine FCPA, FCA, CA•EJC, EEE 514.227.6162
Jonathan Allard CPA, CA, CA•EJC, EEE, MBA 514.227.6158	Michel Hébert CPA, CA, CA•EJC 514.227.6171
Luc Marcil LL.L., CPA, CA, CA•EJC 514.227.6184	François Auclair CPA, CA, CFE 514.227.6183
Suzanne Harting BAA 514.227.6180	



NAVIGANT

navigant.com

Montréal: 514.798.5874 | Québec: 418.780.5874

LITIGE & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

Droit devant ... au confluent des générations

L'AAP, les avocats de province, une force à prendre en compte



De g. à d. : Me Rhéal E Fortin, Me Pierre Levesque, Me Caroline Blache et Me Christine Jutras, Me Claudia Marie Chabot, Me Isabelle Bonin et Me Peggy Corbel Warolin lors du banquet de clôture du congrès annuel

Par André Gagnon

Le 86e congrès de l'Association des avocats et avocates de province (AAP) avec ses 300 participants représentant les 7000 membres a connu un vif succès tant à cause du lieu, L'Estérel, du beau temps, grâce au thème, «Droit devant...au confluent des générations», des sujets abordés et la qualité des personnalités présentes à la fin septembre, et ce, dans les magnifiques Laurentides..

« C'est toujours un beau temps d'arrêt pour mieux amorcer une nouvelle année judiciaire », souligne Me Caroline Blache, actuellement présidente sortante de l'AAP et présidente de l'AAP lors de ce 86e évènement.

Le thème du congrès avait été choisi à l'été 2013 en collaboration avec les coprésidents de cet évènement, Me France Charbonneau, avocate à l'aide juridique de Ste-Agathe, et Me Jocelyn Roy, avocat chez Roy, Laporte à Joliette, représentant deux générations aux antipodes l'une

de l'autre, précise Caroline Blache, directrice générale du Centre Communautaire Juridique Laurentides-Lanaudière à St-Jérôme.

Me France Charbonneau est à l'aube d'une retraite bien méritée et Me Jocelyn Roy, conjugue au quotidien vie professionnelle et vie personnelle en pratique privée de façon remarquable, dit-elle en les remerciant chaleureusement pour leur admirable contribution.

Le thème choisi collait donc parfaitement à ces deux coprésidents !

Dès le jeudi en après-midi, les congressistes ont eu l'occasion d'assister à une conférence sur le choc des générations, animée par M. Carol Allain, un animateur hors du commun, de dire Me Blache.

Quelle est votre génération? La génération silencieuse (1901-1961), la génération X (1962-1978), la génération Y (1979-1996) ou la génération Z (1996-2010) ?

Comment comprendre les autres et mieux se comprendre soi-même ? M. Alain, par l'humour, a déclaré aux participants que les générations font d'étranges migrations à travers l'espace des cultures humaines, que leurs trajectoires se jouent allégrement des directives. Elles réconcilient les forces qui ordonnent et les forces qui renouvellent, rappelle Me Caroline Blache, fortement impressionnée par cette conférence.

Certainement une belle façon d'amorcer ce congrès !

Après une journée de formation des plus variées, les congressistes ont eu l'occasion de danser sur les musiques interprétées par le groupe les Belles Angels. Une soirée haute en couleur où tous ont pu « lâcher leur fou » sur la piste de danse dit Caroline Blache.

« Le groupe de musiciens était dynamique et interprétait les chansons populaires diffusées à la radio présentement ainsi que les bons vieux classiques! » souligne Me Blache.

Le bal des générations

Pour la première fois de l'histoire, la plus haute distinction de l'AAP a été remise à un groupe et non à une seule personne.

Le mérite de l'AAP 2014 a été remis aux Bâtonniers et premiers conseillers membres du Conseil Élargi 2013-2014.

« L'année 2013-2014 a été marquante et haute en émotions », précise Me Blache. « Ce fut pour moi un privilège d'avoir été à la tête de l'Association cette année, d'avoir présidé les réunions du Conseil Élargi 2013-2014 et d'avoir participé au Conseil Général 2013-2014 ».

« Comme vous le savez, la Bâtonnière du Québec Johanne Brodeur a demandé aux administrateurs du Conseil Général 2013-2014 de revoir toutes les règles de gouvernance de notre ordre professionnel, et à très grande vitesse. Il fallait se parler, se concerter et décider. L'exercice n'a pas été facile, mais nous y sommes arrivés », précise Caroline Blache.

« C'est grâce aux efforts collectifs soutenus des 13 Bâtonniers et des 13 premiers conseillers des régions 2013-2014 que nous avons réussi. Qu'ils soient récipiendaires de la plus haute distinction de notre association était, pour moi et l'ensemble de mon conseil d'administration, une façon de les remercier et de reconnaître leur immense travail pour arriver à un résultat respectueux d'une représentativité régionale au sein des hautes instances de notre ordre professionnel. »

C'est donc avec une grande fierté que les récipiendaires sont venus recevoir leur mérite. Un artiste du Saguenay, M. Harold Bouchard, avait confectionné, pour cette occasion, une médaille tout à fait exceptionnelle.

Bonne retraite Daniel!

D'autre part, après plus de 25 ans au sein de l'AAP, Daniel Kimpton a quitté ses fonctions de directeur général afin de se consacrer entièrement au golf et à bien d'autres choses... Sur scène, les avocats lui ont chaleureusement chanté « Mon cher Daniel, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour ». Ému, il a remercié tout le monde pour les belles années passées à l'AAP dont il gardera toujours un précieux souvenir.

Nouvelle DG

Me Isabelle Bonin de Drummondville succédera à Daniel Kimpton comme directrice générale et cheville ouvrière de l'AAP, qui regroupe les 7000 avocates et avocats qui représentent les cabinets privés, l'aide juridique, les contentieux publics et les contentieux de municipalités, les corporations et institutions financières régionales comme le Mouvement Desjardins. L'AAP est une force qui fait souvent bouger le Barreau du Québec par son dynamisme et les partis politiques à tous les niveaux. Me Bonin aura beaucoup de travail à accomplir dans ses nouvelles fonctions.

Au cours du traditionnel banquet, le Bâtonnier du Québec, Me Bernard Synnott, le président de l'Association du Barreau Canadien, division Québec, Me Antoine Leduc, ainsi que Me Marie-Eve Landreville, présidente de l'Association des jeunes Barreaux du Québec, se sont tour à tour adressés aux congressistes. Me Christine Jutras, la nouvelle présidente, a également pris la parole.

L'Honorable François Rolland, juge en chef de la Cour Supérieure et l'Honorable Elizabeth Corte, juge en chef de la Cour du Québec ainsi que toute leur équipe de direction étaient également présents. «Tout au long de l'année, l'AAP travaille en étroite collaboration avec la magistrature, leur présence à ce banquet témoigne d'un véritable partenariat» Pour la première fois de l'histoire de l'AAP, la représentante de l'A.J.B.Q. était invitée à prendre la parole. Me Landreville a été chaleureusement ovationnée.

« C'est donc avec notre fougue, mais surtout notre volonté d'apprendre que nous sommes heureux de participer à cette soirée du 86e congrès.

Nous tenons d'ailleurs à remercier très chaleureusement Madame la Présidente, mon amie, Me Caroline Blache, qui grâce à son désir de rapprochement voire même de mixité

nous a permis pour la première fois de notre histoire d'être entendus devant cet auditoire.

S'il y a une chose que nous avons bien comprise à l'AJBQ c'est que l'Union fait la force et qu'en regard des réalisations de tous ceux et celles qui nous ont précédés, de bien belles et de bien grandes choses, non seulement peuvent, mais vont sûrement naître de la confluence des générations» de terminer Marie-Eve Landreville.

La présidente de l'AAP, Me Caroline Blache, dans son allocution intitulée «Du rêve à la réalité», a su avec humour, remercier et reconnaître les gens qu'elle a côtoyés tout au long de l'année et qui l'ont guidée dans la réalisation de son mandat.

Projets de l'AAP

« L'AAP est entre bonnes mains. Me Christine Jutras est la nouvelle présidente 2014-2015 et saura avec brio et professionnalisme, mener à bon terme les différents projets de notre Association.

Les grandes lignes de la nouvelle gouvernance au Barreau ont été tracées, il faudra veiller aux mesures transitoires, assure Caroline Blache.

Visitez notre site Internet : www.netc.net

@netCOMMUNICATIONS Inc.

Votre partenaire stratégique pour des solutions Internet et mobiles à l'avant-garde de la technologie



Nos services

Stratégies et SEO
Commerce et affaires électroniques
Développement de sites internet et mobiles
Développement d'applications mobiles
Réseaux Sociaux
Hébergement
Accès Internet haute vitesse
Soutien technique Web et informatique personnalisé

info@netc.net | 514.871.1844 | 450.346.3401

Notre gouvernance au sein de l'Association est également à redéfinir. Nous voulons davantage représenter nos 7000 membres et prendre la place qui nous revient sur la scène judiciaire, a-t-elle affirmé.

Différents comités sont en train de se bâtir et nous souhaitons améliorer notre communication auprès de nos membres. L'Association aura plus que jamais sa raison d'être dans les prochaines années. Je souhaite une belle réussite à Me Jutras, ainsi que toute son équipe » a conclu Caroline Blache.

Projets de Me Blache

« Personnellement ce fut tout un défi de concilier travail-AAP et vie personnelle. Vivement les mandats de 1 an! Au travail, j'ai pu compter sur le support de mon conseil d'administration qui y a toujours vu un rayonnement positif pour l'aide juridique et spécialement pour le Centre Communautaire Juridique Laurentides-Lanaudière.

Directrice générale au CCJLL depuis l'automne 2012, j'ai déjà de beaux défis à réaliser et je compte bien continuer à m'y consacrer entièrement.

Depuis 1999 que je travaille au Centre Communautaire Juridique Laurentides-Lanaudière. Au début, j'ai travaillé au Bureau de Joliette comme avocate puis au bureau de Terrebonne.

Je me trouve chanceuse et privilégiée de travailler à l'aide juridique et particulièrement à la Direction du Centre Communautaire Laurentides-Lanaudière. L'équipe d'environ 85 employés est formidable et complètement dédiée à fournir un service juridique de qualité aux citoyens économiquement admissibles.

Expansion

La région Laurentides-Lanaudière est en pleine expansion depuis de nombreuses années. Les besoins sont réels et importants et à titre de directrice générale, je me fais toujours un devoir de le dire et de tenter d'améliorer les services juridiques pour nos citoyens sur notre territoire. Voici un beau défi professionnel!

Et sur le plan personnel? «Ça, c'est mon jardin secret!» Mon conjoint, Richard, m'apporte le support, l'aide et un peu de folie pour concilier le travail et nos deux belles jumelles.»

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

TARZI

Solde d'automne

Salle 109

Habits Baumler, Copley, Peter Miller
Tissus: Cerruti, Loro Piana, Ermenegildo Zegna
régulier jusqu'à 1295\$ réduit à

1 pour 795\$ | 4 pour 2800\$

Salle 112

Habits: tissus Reda, Marzotto, régulier
jusqu'à 795\$ réduit à

1 pour 450\$ | 4 pour 1600\$

Rendez-vous - service à domicile ou au bureau:
Richard | 514.497.9743
Daniel | 514.235.7385 | Gary | 514.862.8854
Cathy | 514.739.6298 cell.: 514.464-3182

Lundi au samedi de 10h à 18h | Dimanche de 10h à 15h



BAUMLER



PETER MILLAR



DORMEUIL

Lipson - Klauss Boehler - Ingram



BRUNO
SAINT HILAIRE



2 salles de montre pour mieux vous servir

3850, Jean-Talon Ouest, bur. 109 VMR (Qc) H3R 2G8 514.739.6298

www.tarzi.ca

Volume 22, numéro 1

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef
André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction
Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes
Louis-Benjamin Gagnon

Publicité
 642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution
Zacharie Gagnon

Abonnement:
Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie
Image-innée

Photographie
Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2014 - LE MONDE JURIDIQUE.
 La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Droit devant ... au confluent des générations L'AAP, les avocats de province, une force à prendre en compte <i>Par André Gagnon</i>	3
Homage à Me Monique Mercier <i>Par Me Norman Steinber, Ad.E.</i>	9
Me Monique Mercier, Chef de Contentieux Emérite de l'Année 2014 La quintessence de la conscience professionnelle <i>Par André Gagnon</i>	11
Président par intérim du Sénat depuis l'an dernier, il est confirmé dans son poste	12
La soirée me permet de voir tous mes amis d'un seul coup !	13
Le caj conclut 6 nouvelles ententes de partenariat	14
Me Monique Mercier, vice-présidente à la direction de TELUS «La quintessence de la conscience professionnelle»	16
Suzanne Côté à la Cour suprême du Canada	19
Claire Barette-Joncas, juge d'assises retraitée, honorée par ses pairs <i>Par Claire Barette-Joncas*</i>	20
La mission sociale de la cour municipale de Montréal	23
Porsche Boxster GTS. Le plaisir durable <i>Par Michel Crépault, Coéditeur de L'Annuel de l'automobile</i>	25
Lettre à l'Editeur	28
Le Barreau du Haut-Canada décerne son premier «Prix des droits de la personne» Irwin Cotler, député et avocat, honoré	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
à jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Hommage à Me Monique Mercier

Me Norman Steinberg, Associé Senior auprès de l'Étude Norton Rose Fulbright Canada. Norman Steinberg a culminé sa longue carrière de plus de 40 ans chez Ogilvy Renault devenue Norton Rose Fulbright en acceptant en 2011 la présidence du conseil d'administration mondial de Norton Rose Fulbright. Norton Rose Fulbright regroupe à l'échelle mondiale 3 800 avocats pratiquant dans 59 villes à travers le monde dont cinq villes au Canada. Depuis 2013, Norm Steinberg assure la vice-présidence mondiale de Norton Rose Fulbright et agit à titre de Président du comité des associés de Norton Rose Fulbright Canada. Au cours de sa longue carrière, il a côtoyé étroitement Me Monique Mercier à divers étapes de sa carrière et en plus d'être un contact professionnel important de Monique, il est un très grand ami personnel de Monique.

Norman M. Steinberg, Ad. E.

Je suis certain que beaucoup d'entre vous connaissez Monique depuis des années, mais j'aimerais tout de même mentionner quelques éléments clés dans la carrière de Monique : elle a obtenu son diplôme en droit de l'Université de Montréal, puis une maîtrise en philosophie et science politique de l'université Oxford. Elle a commencé sa carrière comme stagiaire chez nous (Ogilvy Renault) et après un congé de maternité, elle a continué chez Stikeman Elliott à Montréal où elle s'est spécialisée en droit fiscal. Cinq (5) ans plus tard, elle a rejoint le contentieux de BCE en tant que chef adjoint du service juridique. Monique a joué un rôle stratégique chez BCE et Bell dans de nombreuses acquisitions, financements et en matière de gouvernance. Après huit (8) ans chez BCE, elle s'est jointe à la nouvelle filiale, Bell Canada International, où elle a été conseillère juridique principale pendant deux (2) ans avec des responsabilités diverses, notamment des négociations de financements complexes et l'implantation de fusions et acquisitions à travers le monde, dont au Mexique, en Amérique latine, à Taiwan et en Corée du Sud.

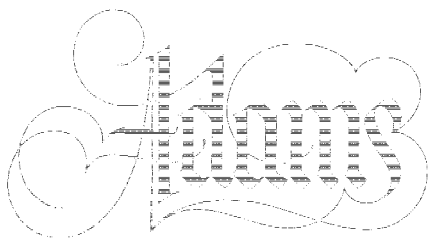
En mai mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999), elle a intégré une autre filiale de Bell, Emergis Inc., en tant que vice-présidente exécutive juridique et ressources humaines. Emergis était une compagnie publique cotée à la bourse de Toronto jusqu'à son achat par



Me Norman Steinber, Ad.E.

Telus Corporation en janvier 2008. À ce moment, elle a occupé les mêmes fonctions, en plus d'être responsable du développement des affaires.

Monique a été recrutée en deux mille onze (2011) par le siège social de Telus en tant que conseillère juridique principale à Vancouver. Après plusieurs promo-



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTRÉAL & TORONTO
1-888-232-6729

tions depuis deux mille onze (2011), elle est aujourd'hui la vice-présidente exécutive aux affaires corporatives, conseillère juridique principale et secrétaire corporatif.

Malgré sa carrière extraordinaire et un horaire définitivement chargé, Monique trouve tout de même du temps pour faire partie de plusieurs conseils d'administration de compagnies, dont Stornoway Diamond Corporation, et d'organisations sans but lucratif, notamment la Société canadienne de la recherche sur le cancer, et plusieurs autres.

En 2012 et 2013, Monique a été nommée parmi les 100 femmes les plus influentes au Canada par le Réseau des femmes exécutives.

Let me now make some personal observations about Monique. I have had the privilege of working with Monique through her career at BCE, Bell Canada International, Emergis and Telus. Monique always exemplified the best of general counsels. Through her leadership she was always able to work through complicated situations or files by bringing together her team and outside advisors in the most effective manner. Everyone always enjoyed working with Monique because no matter how much pressure and no matter how difficult the situation, she always remains cool and an absolute pleasure to work with. She inspires all of us.

Monique a toujours été inclusive avec tous. Elle démontre un sens du jugement extraordinaire et offre de précieux conseils à ses collègues. She is the quintessential trusted advisor. Ainsi, elle s'implique pleinement dans les grandes décisions de son président et des conseils d'administration auxquels elle fait partie.

Nous avons participé en tant que conseillers externes dans la bataille de Telus contre des activistes agressifs. Monique a dirigé une équipe de plusieurs personnes qui ont travaillé de façon intensive durant des mois ayant comme résultat la victoire de Telus dans cette bataille.

En plus, Monique sait trouver le temps pour sa famille et pour ses amis. Avec mon associé et ami Francis Legault et mon ami Sid Horn, nous avons passé beaucoup de soirées mémorables avec Monique et son époux Shaul.

Je vous invite tous à lever votre verre avec moi pour saluer la carrière et la vie personnelle extraordinaire de Monique Mercier.

La quintessence de la conscience professionnelle

Par André Gagnon

Me Monique Mercier est vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, chef des services juridiques et secrétaire générale de TELUS au siège social de cette très grande entreprise à Vancouver. Une soirée-hommage a été organisée par le magazine *Le Monde Juridique* à la fin d'octobre, pour souligner avec emphase son parcours professionnel depuis ses débuts chez Stikeman Elliott comme fiscaliste et ensuite chez Ogilvy Renault (devenu depuis Norton Rose Fulbright), et puis son implication au sein du contentieux de BCE International, filiale de Bell Canada, et Emergis, société fondée par Brian Edwards acquise par TELUS.

Sa carrière en droit corporatif qui s'échelonnait sur au-delà de 30 ans lui ont valu l'estime et le plus grand respect de la part de ses pairs qui ont fait son éloge au dîner au Club Universitaire de Montréal / Montreal University Club. Les avocates et avocats des plus grands cabinets de Montréal et d'ailleurs, les membres de contentieux de sociétés où Monique Mercier entretient des liens d'amitié depuis longtemps déjà et d'éminents praticiens femmes et hommes se sont succédés au micro pour parler de ses talents d'avocate, de professionnelle accomplie.

François Côté, gestionnaire et «développeur» d'entreprises, l'actuel vice-président exécutif de TELUS qui s'est décrit comme «alter ego» et qui a joué le rôle de mentor de Monique, a levé le voile sur un certain moment où elle a connu des hésitations, a vécu une crise de confiance en elle-même en dépit de son «track record».



Me Monique Mercier, Chef de Contentieux Emérite de l'Année 2014

Habitée à faire des acquisitions, lorsque le processus est renversé, c'est-à-dire lorsque Emergis est devenue une cible, une possible acquisition, en fait après l'achat de Emergis par TELUS, elle a hésité, car il y avait de quoi hésiter. Mais Monique s'est reprise en main et a foncé, dit François Côté avec des yeux admiratifs.

François a suivi Norm Steinberg au podium pour rendre hommage à son amie et associée en quelque sorte durant plusieurs années. Ces derniers ont précédé le Sénateur Céline Hervieux-Payette, confidente et amie de longue date de Monique Mercier, descendante incidemment, dit -elle, d'un homme politique québécois, Honoré Mercier, qui fut un remarquable premier ministre du Québec de la fin du XIXe siècle et dont elle est «très fière». Mme Hervieux-Payette a pratiqué le droit chez Martineau Walker à Montréal (maintenant Fasken Martineau DuMoulin) et a été et demeure un fer de lance pour la défense et la promotion des femmes professionnelles.

On peut lire les commentaires élogieux de cette «légende du droit corporatif», Norman Steinberg, dans ces pages.

Émue, les premières remarques de Monique Mercier furent d'abord pour saluer l'auditoire précisant que pour une fois elle avait l'impression de connaître personnellement toutes les personnes réunies devant elle! Ce dîner célébrait une campagne gagnante inusitée remportée par TELUS sur des «activités agressives» d'un «hedge fund» américain, Mason Capital, qui a connu une rebuffade énergique devant les tribunaux canadiens dans cette affaire. La Harvard Business School a d'ailleurs annoncé qu'elle faisait un «case study» de l'affaire TELUS-Mason Capital.

D'ailleurs, Me Monique Mercier a été invitée en mai 2014

par le New York Stock Exchange à New York pour participer à une table ronde portant sur ce litige qui s'est soldé par une éclatante victoire pour TELUS et ses équipes d'avocats dans les juridictions où la société nationale basée à Vancouver a dû relever le défi.

D'où cette idée lancée par Le Monde Juridique de désigner Me Monique Mercier « Chef de Contentieux Émérite de l'Année 2014 » suivie de la reconnaissance de ses pairs réunis autour d'elle pour célébrer cet événement en octobre 2014.

(Voir le site web de TELUS pour approfondir davantage cette affaire qui continuera sans doute encore à faire couler beaucoup d'encre).

Président par intérim du Sénat depuis l'an dernier, il est confirmé dans son poste

Le sénateur Nolin a été nommé au Sénat par le premier ministre Mulroney le 18 juin 1993. Il représente la division sénatoriale De Salaberry (Québec). Né à Montréal le 30 octobre 1950, il a obtenu une licence en droit de l'Université d'Ottawa en 1976 et mène une carrière d'avocat depuis lors. Il est marié et père de trois enfants.

Depuis son entrée au Sénat, il a fait partie de nombreux comités, dont le Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense, le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, le Comité permanent du règlement, procédure et droits du Parlement, le Comité spécial du Sénat sur la Loi antiterroriste et le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites. Il a occupé divers postes de commande au sein du Parti conservateur depuis 1984.

Le sénateur Nolin a joint les rangs de l'Assemblée par-

lementaire de l'OTAN, autrefois l'Assemblée de l'Atlantique Nord, en 1994. Il a occupé diverses fonctions au sein du Comité des sciences et de la technologie : rapporteur spécial sur le Partenariat pour la paix (1994-1996); vice-président (1996-2000); président (2000-2004); rapporteur général (2004-2009); rapporteur spécial sur le changement climatique (2004-2014) et rapporteur spécial sur les systèmes militaires sans pilote (2009-2014). Il a aussi servi au Bureau de l'Assemblée à titre de vice-président pour l'Amérique du Nord (2004-2006); de président du Groupe de travail sur la réforme de l'Assemblée parlementaire (2005-2014) et de Trésorier (2007-2014).

Depuis 1995, le sénateur Nolin est membre du Cercle des Honoraires du Régiment de Maisonneuve. Le 4 septembre 2012, le ministre de la Défense nationale le nomme

Lieutenant-colonel Honoraire du Régiment de Maisonneuve. Il est nommé Commandeur de l'Ordre de St-Lazare le 9 mai 2014.

Le 20 novembre 2013, il est élu Président intérimaire du Sénat à l'unanimité par ses pairs.

La soirée me permet de voir tous mes amis d'un seul coup !

– Me Monique Mercier, de TELUS, nommée « Chef de contentieux Émérite de l'Année 2014 »

Wow ! Je suis vraiment émue et honorée par tout ce que Norm, François et Céline vous ont dit.

Merci Norm du fond du cœur pour ton propos très élogieux. J'apprécie beaucoup ton implication dans cette soirée.

Merci aussi à André Gagnon et au Monde Juridique pour l'honneur que vous me faites. Je reçois ce prix avec grande fierté!

Un grand, grand, grand MERCI aussi à ma famille, mes ami(es) et collègues des divers cabinets qui sont venus célébrer avec moi ce soir. C'est rare non seulement que j'assiste à un événement où je connais pratiquement tout le monde dans la salle, surtout depuis que je vis à Vancouver, mais aussi que j'assiste à un événement où j'aime tout le monde dans la salle ! Je vous ai pratiquement tous côtoyé à un moment ou l'autre de ma carrière ou de mes études et ça me fait énormément plaisir de tous vous voir ce soir et franchement comme je ne viens pas si souvent à Montréal, ta soirée, André, me permet de voir tous mes amis d'un seul coup ! Et tout le monde sait comme j'aime un « bon party »!

Plusieurs de mes collègues de la Section B de la Faculté de droit de l'Université de Montréal sont ici et ils me rappellent une période extraordinaire de ma vie. Mes années à la Faculté ont non seulement été formidables sur le plan académique mais aussi sur le plan social et des amours. D'abord, on s'est pratiquement tous mariés entre-nous. En plus, j'ai tissé des amitiés si profondes, que ce soit à travers la politique étudiante ou autrement, qu'encore aujourd'hui, mes meilleurs amis sont de la Section B. Et... ils viennent me voir à tour de rôle à Vancouver. D'ailleurs, mon ami Louis Jeannotte, qui est venu ce soir de St-Donat, laisse sa moto dans mon garage !

Et je suis bien contente que notre vice-rectrice, Anne-Marie Boisvert, ait pu se joindre à nous ce soir !



Monique Mercier recevant le prix du Chef de contentieux émérite 2014

[Quant à Oxford, où j'ai fait mes études supérieures, j'ai tellement aimé aussi que je ne parlais plus. De deux ans, c'est devenu pratiquement quatre ans. Ogilvy, Renault avec qui j'avais fait 3 mois de stage avant de partir se demandait si un jour je reviendrais. Je vois d'ailleurs Oliver Kott à la table Norton Rose qui était un de mes maîtres de stage. Olivier, ça ne te rajeunit pas ! À Oxford, j'ai développé des compétences analytiques avec mes nombreux tuteurs, y compris mon « moral tutor » mais aussi, je dois avouer, j'ai appris à faire du « small talk » dans les cocktails. Disons que les « réceptions formelles au Sherry » étaient bien nombreuses, n'est-ce pas Pierre-Yves ? Et c'est un apprentissage qui me sert beaucoup à Vancouver maintenant où je dois me refaire un réseau à partir de zéro.]

J'aimerais maintenant souligner la contribution de certaines personnes qui ont été soit des mentors pour moi, soit des grand supporteurs ou champions. C'est vrai, ce n'est pas un cliché. Avoir des mentors ou des gens qui font votre promotion quand ça compte, ça fait une très grosse différence dans une carrière et j'ai été très chanceuse à cet égard.

Chez Stikeman, j'ai eu deux mentors extraordinaires, Maurice Régnier et Guy Masson. Les deux avaient une passion pour le droit fiscal et avaient beaucoup de rigueur dans leur analyse. La structure des mémos, la qualité de l'expression,

la profondeur de la recherche, l'originalité des arguments, tout devait être parfait. Mon premier mémo sur la notion d'employé en droit fiscal, je l'ai recommencé 10 fois. Dans ce temps-là il n'y avait pas d'ordi et l'assistante de Guy recommençait et recommençait en collant des bouts de papier blancs. Ça ne me rajeunit pas !

J'ai eu aussi un bon professeur de droit fiscal dans ces années-là. Ce n'était pas un avocat. C'était un comptable. Bon, il était fin quand même. Dans le temps, on l'appelait Serge Bilodeau, maintenant il n'est connu que sous le nom de « père d'Alexandre Bilodeau ». Bien qu'il ait perdu une partie de son identité, il demeure encore un très bon fiscaliste ! Il est d'ailleurs mon fiscaliste. Et je suis contente qu'il soit ici ce soir avec Wilfrid Lefebvre contre qui Maurice Régnier et moi avons plusieurs causes, alors qu'il était au Ministère de la justice fédéral.

Chez BCE et Bell Canada International, j'ai eu aussi des mentors et champions dont Marc Ryan et Martine Turcotte qui n'ont pu être ici ce soir. Je ne vais pas m'y attarder vous comprendrez, car je n'aime pas parler de nos concurrents !

En 1999, j'ai fait le saut chez Emergis en plein milieu de la bulle technologique. Il y a beaucoup d' alumni d'Emergis ce

soir. Je ne suis pas surprise. Ensemble, on a vécu une période extraordinaire. Des vraies montagnes russes ! Quand je suis arrivée en mai 1999, le prix de l'action était de \$26.00, En février 2000, 9 mois plus tard, il était de \$189.00. Notre capitalisation boursière était alors plus forte que la Banque Royale même si on ne faisait aucun profit ! Et en 2005, alors qu'on faisait des profits substantiels, le prix était tombé à \$2.85. C'était la bulle! Je note en passant que malgré un mouvement boursier aussi prononcé, nous n'avons jamais été poursuivis. Merci à cet égard à mes conseillers juridiques chez Norton Rose.

Chez Emergis, j'ai eu le bonheur et le privilège de travailler avec Brian Edwards, le fondateur et CEO et un grand visionnaire, de même que François Côté qui était alors responsable des acquisitions. Nous avons fait ensemble (avec Livia et John Sypnowich) environ 15 acquisitions en 18 mois avant l'éclatement de la bulle et par la suite, sur 2 ans, nous avons fait le contraire, nous avons vendu au moins dix lignes d'affaires. Bon, on en a quand même gardé quelques-unes dont celle de la Santé pour laquelle TELUS nous a acheté en 2008 à \$8.25 l'action. En 2004, François est devenu CEO. Je ne peux assez les remercier de leur support et de leurs conseils. Brian m'a fait confiance pour diriger le service juridique et François m'a donné en plus les ressources humaines en 2004.

Le CAIJ conclut 6 nouvelles ententes de partenariat

Le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) a conclu 6 nouvelles ententes de partenariat avec des cabinets d'avocats pour rendre accessibles leurs guides, bulletins et articles analysant des sujets d'actualités sur son site Internet au www.caij.qc.ca.

Dès maintenant, les membres du Barreau et de la Magistrature du Québec ont accès aux publications des cabinets Cain Lamarre Casgrain Wells, De Grandpré Chait, Langlois Kronström Desjardins, McMillan, Osler et Robic. Ils s'ajoutent aux cabinets : Borden Ladner Gervais, Dentons, Fasken Martineau, Lavery, Miller Thomson, Norton Rose Fulbright et Stikeman Elliott, dont les publications sont accessibles depuis juin dernier.

Les publications de ces 13 cabinets d'avocats sont disponibles en format numérique et sont enrichies de liens aux références législatives et jurisprudentielles

canadiennes. De plus, elles sont repérables dès la page d'accueil du site Internet à l'aide du moteur de recherche JuriBistroMD UNIK et dans l'outil JuriBistroMD eDOCTRINE. Ces publications s'intègrent à la doctrine en texte intégral déjà disponible en ligne au CAIJ, notamment les publications du Barreau du Québec (Développements récents, Collection de droit...) ainsi qu'une vaste sélection d'ouvrages publiés chez Wilson & Lafleur.

Selon la Présidente du CAIJ, Me Marie-Josée Garneau, « la signature de ces ententes s'inscrit en continuum avec les attentes de la clientèle qui guident les développements du CAIJ. C'est en réponse à la demande d'accessibilité à de la doctrine en texte intégral que l'organisation travaille à développer la plus importante bibliothèque virtuelle d'information juridique, détenant la plus grande collection de doctrine numérique et imprimée au Québec. »

Un jour Brian est venu me voir dans mon bureau. « Monique, tu travailles tout le temps, sors de ton bureau, personne ne te connaît – ça te prend plus d'exposure ! »

Brian, j'ai suivi ton conseil, trouves-tu que ce soir j'ai assez d'exposure ? Merci Brian ! Merci aussi à tous les autres alumni d'Emergis qui sont ici ce soir.

Quant à François, il nous a tous poussé dans le dos de façon autocratique (il est très bossieux) à accepter l'offre d'achat de TELUS en 2008 et surtout à signer nos nouveaux contrats d'emploi, même si les conditions n'étaient pas aussi avantageuses et même s'ils contenaient une clause de non-concurrence blindée. Il était bien visionnaire. Il nous disait : « Ne vous en faites pas, les conditions sont moins bonnes maintenant mais elle seront beaucoup mieux dans le futur. Je prédis un 'reverse take-over bid' ». Il avait bien raison. Plusieurs d'entre nous sommes devenus des hauts dirigeants de TELUS, dont François Gratton, qui est maintenant Président de TELUS Québec.

François, ce fût aussi un de mes grands supporteurs durant la campagne pour le poste de Chef de contentieux de TELUS qui a duré 5 mois. Ça n'a pas été facile.

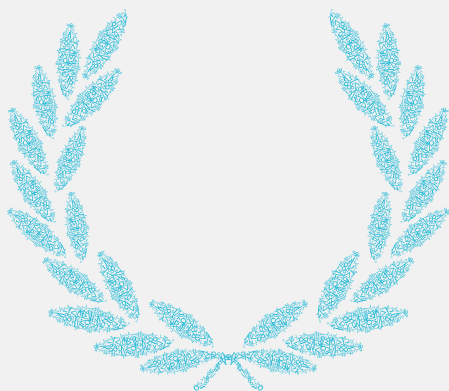
Il y avait un chasseur de tête qui identifiait des candidats

internes et externes. Il y avait 3 candidats internes et plusieurs candidats externes. Il y avait des psychologues, des tas de tests et des entrevues multiples. François a fait campagne sans relâche et il a été très efficace car c'est moi qui ai obtenu le poste. Merci François ! Merci aussi pour tes bons mots.

Une personne qui m'a aussi donné de très bons conseils pendant la période tumultueuse de l'offre d'achat de TELUS, c'est Sid. Ce n'est pas facile quand on a passé notre vie à faire des acquisitions, de se retrouver un jour comme « target » et d'être intégrée dans un grand contentieux de 65 personnes. Il me disait : « Monique, sois patiente, essaie de t'intégrer. TELUS est une belle compagnie. Il y a des opportunités pour toi. Un jour, je prédis, tu seras Chef du contentieux ». Je parlais alors à rire lui disant qu'il rêvait en couleur... Merci Sid d'avoir cru en moi.

Parlant du processus de sélection à TELUS, ma dernière entrevue était avec le grand patron, Darren Entwistle, à Vancouver. C'est un homme remarquable, d'une énergie débordante et d'une grande intensité. François, pour me calmer, me dit « prépare-toi bien, il est très imposant et il n'est pas comme nous, il parle comme un dictionnaire ». Après avoir

Suite à la page 18



Félicitations !

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Chef de file au Québec en droit des affaires

Félicitations à Monique Mercier,
*Chef de Contentieux Emérite de
l'Année 2014*, pour ses réalisations
remarquables.

OSLER

Montréal | Toronto | Calgary | Ottawa | New York | osler.com

«La quintessence de la co



Stéphane Rivard (Bâtonnier), Monique, Jocelyne Dallaire-Légaré (Memoria), Serge Bilodeau (KPMG)



Louis Jeannotte, notaire, André Dorais (ARD Avocats), Monique et Stéphane Rivard, ex-Bâtonnier du Québec



John Synowich (Groupe CSL), Raymond Lacroix (TELUS) et Laure



Monique et sa fille, Geneviève Mercier-Dalphonf



Monique et sa mère, Louise Mercier-Montpetit



Robert Paré (Fasken Martineau DuMoulin) et Serge Bilodeau (KPMG)



François Côté (TELUS), Monique et Brian Edwards



François Côté (TELUS)

«Conscience professionnelle»

-Me Norman Steinberg, associé sénior, vice-président mondial du conseil de Norton Rose Fulbright et président du comité des associés du cabinet canadien.



Rangée du haut, de gauche à droite :
Sophie Lacoste (TELUS), Caroline Poirier (TELUS), Michèle Bolduc, Delbie Desharnais (TELUS), Mark MacNeil (TELUS), Pierre-Yves Boisvert
Rangée du bas de gauche à droite : Nadia Jubinville (TELUS), Charles Lupien (TELUS), François Gratton (TELUS) et Guy Laberge (TELUS)



Céline Hervieux-Payette, Anne-Marie Boisvert (Vice-Rectrice U de M),
Monique et Pierre-Yves Boisvert (Ville de Montréal)



Monique et Norm Steinberg (Norton Rose Fulbright)



François Côté (TELUS), Monique et Francis Legault (Norton Rose Fulbright)



Monique Mercier recevant le prix du Chef de
Contentieux Emérite de l'Année 2014



Monique Mercier, radiuse, remercie ses amis.



Norm Steinberg (Norton Rose Fulbright)

passé à travers 5 entrevues, je pensais être bien préparée. Et bien ! Je ne l'étais pas du tout pour certaines questions qu'il m'a posées qui en disait long sur les valeurs de TELUS et les siennes. Ceci a commencé comme suit :

« Monique, nous sommes ensemble dans un bar avec ton équipe, et tu vas à la toilette, qu'est-ce que ton équipe va me dire en ton absence ? ». Bon, cette question n'était pas trop difficile. Puis il pose la même question mais cette fois nous sommes au bar avec mes 2 meilleurs amis et je vais encore à la toilette, encore là je me débrouille assez bien. Puis pour une troisième fois, il repose la question mais cette fois, il reste seul avec ma mère. Il me demande ce qu'elle va lui dire. Je commençais à être décontenancée. J'essayais de m'imaginer ma mère dans un bar avec lui. Puis, il y va d'une quatrième question dans le même sens. Nous sommes encore au bar mais cette fois avec mes trois enfants. Là, j'avoue que j'étais bloquée pensant aux personnalités très différentes de mes 3 enfants. J'ai dit finalement, je ne sais pas ce qu'ils diraient dans ce fameux bar mais je sais qu'ils sont derrière moi à 100% pour l'obtention de ce poste et qu'ils suivent le processus avec beaucoup d'intérêt. Je venais d'ailleurs de recevoir un courriel de ma fille Isabelle qui me demandait avec empressement des nouvelles de l'entrevue. Elle était mêlée dans le décalage horaire. À la fin de l'entrevue, Darren m'a dit « tu peux maintenant répondre à ta fille. Dis-lui que l'entrevue s'est très bien passée. »

Comme je le disais, cette entrevue en dit long sur l'importance de la famille et des valeurs personnelles pour TELUS et Darren. En passant, nous sommes aussi comme cela avec nos clients ! Comme le dit notre publicité « It is in our nature to care ». « Nous sommes attentionnés de nature »

Darren, depuis trois ans, a aussi été un mentor extraordinaire. Il m'a guidé en particulier durant la saga contre le hedge fund de New York, Mason Capital, en 2012.

TELUS a été une belle aventure pour moi. J'ai eu quatre promotions en 6 ans et si j'ai eu la chance d'avoir le support de Darren et François, j'ai pu surtout bénéficier d'une équipe extraordinaire. Mon succès, c'est surtout à elle que je le dois. Caroline Poirier, qui est Vice-présidente affaires juridiques, est ici ce soir avec Michèle Bolduc et plusieurs avocats et avocates de l'équipe. Un gros merci pour votre support !

Je voudrais aussi souligner l'apport de mon amie Céline qui a été un mentor pour moi au fil des années. Son courage et

son leadership m'ont toujours inspiré. Merci Céline ! Merci aussi à mes bonnes amies; Jocelyne, Christiane, Michèle, Micheline et Isabelle qui ont toujours été là pour moi.

Finalement, je voudrais conclure sur une question qu'on me pose souvent, particulièrement les jeunes avocates : « Est-ce possible de tout avoir Une carrière, une famille et une vie personnelle bien remplie ? »

La réponse est non : on ne peut pas tout avoir. On peut avoir une belle carrière, on peut avoir des enfants et une vie personnelle remplie, mais tout avoir, non. On doit faire des choix, on doit faire des sacrifices, il y a un prix à tout; c'est une question bien personnelle et il n'y a pas de recette miracle.

Pour combiner carrière et famille dans mon cas, j'ai dû avoir une très bonne organisation et surtout le support de ma famille, particulièrement celui de ma mère et de Pierre, le père de mes enfants.

Nous habitons un duplex avec ma mère au deuxième étage et elle était toujours là pour les enfants qui montaient la voir à tous les jours. Les fruits, les petites gâteries, les jeux de dominos et surtout l'enseignement des bonnes manières. Merci maman de m'avoir toujours soutenue et de nous avoir aidés à élever les enfants dont nous sommes si fiers aujourd'hui !

Finalement, je voudrais souligner l'apport de Shaul, mon mari, qui m'encourage à tous les jours et m'inspire dans mon travail. En fait, il m'a donné beaucoup d'idées dans le cadre de la négociation finale avec Mason Capital !

Pour finir, parce que vous devez avoir très faim, beaucoup d'entre vous ici ce soir avez été présents de proche ou de loin dans ma carrière, dans ma vie, et je vous en suis très reconnaissante; il n'y en aurait pas de soirée si ce n'était pas de vous !

Ceci ressemble à un discours de départ à la retraite, mais non, détrompez-vous, c'est loin d'en être un !!

Merci beaucoup, merci au Monde Juridique et BONNE SOIRÉE !

[Bon... je dois maintenant aller à la toilette... Darren vient de m'appeler; il veut savoir ce que vous allez dire en mon absence...]

Suzanne Côté à la Cour suprême du Canada



Le Premier ministre Stephen Harper a annoncé la nomination de Suzanne Côté à la Cour suprême du Canada. Me Côté occupera le poste laissé vacant par le juge Louis LeBel. Me Suzanne Côté avait été désignée «Plaideur de l'Année 2010» par le magazine *Le Monde Juridique*.

Faits saillants

Suzanne Côté dirige le Groupe du litige (Montréal) chez Osler, Hoskin & Harcourt s.r.l. Elle est l'une des avocates plaidantes les plus expérimentées du pays et possède des compétences spécialisées considérables en litige civil et commercial, qu'elle a acquises au fil d'une distinguée carrière de 34 ans.

- Me Côté est la première femme issue d'un cabinet privé à être nommée directement à la Cour suprême du Canada.
- Me Côté est la deuxième femme à être nommée à la Cour suprême du Canada par notre gouvernement, après la juge Andromache Karakatsanis, et c'est notre gouvernement qui a marqué l'histoire en nommant, pour la toute première fois, une femme au poste de juge en chef de la Cour d'appel du Québec.
- Me Côté a reçu la distinction *Advocatus Emeritus* en 2011 décernée par le Barreau du Québec.

- Me Côté est Fellow du American College of Trial Lawyers depuis 2005.
- Me Côté a été reconnue dans les publications *Best Lawyers in Canada* et *World's Leading Lawyers for Business*, et a été citée parmi les 25 meilleures avocates du Canada.
- Me Côté a étudié à l'Université Laval et a enseigné à l'Université du Québec à Rimouski, à l'Université de Montréal et à l'École du Barreau du Québec. La Cour suprême du Canada constitue le tribunal d'appel de dernier ressort du Canada.

La décision du gouvernement a été prise au terme de consultations menées notamment auprès du gouvernement du Québec, de la juge en chef du Canada, de la juge en chef du Québec, du juge en chef de la Cour supérieure du Québec, de l'Association du Barreau canadien et du Barreau du Québec.

Citation

« Je suis ravi d'annoncer la nomination de Suzanne Côté à la Cour suprême du Canada. Forte de connaissances juridiques approfondies et d'une expérience de plusieurs décennies, Me Côté apportera une énorme contribution à cette importante institution canadienne. Sa nomination survient au terme de vastes consultations menées auprès de membres éminents des milieux judiciaires québécois, et nous sommes persuadés qu'elle constituera un précieux atout pour le plus haut tribunal du Canada. » – Le Premier ministre Stephen Harper

L' O r c h i d é e C h i n e

Restaurant Chinois

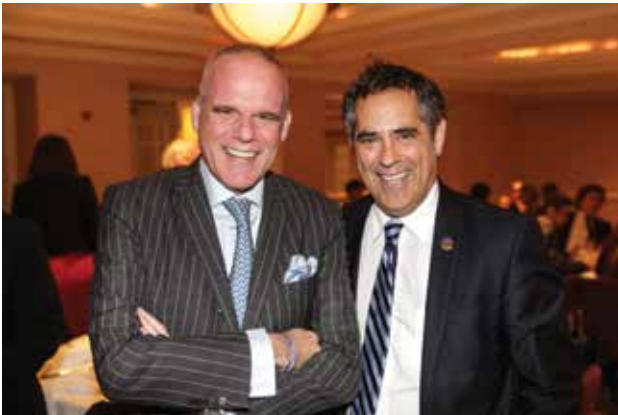
2017 rue Peel, Montréal - Tél.: (514)287-1878 | www.orchideedechine.ca

« ...où la cuisine entretient le classicisme »

– Claire Vuitton, *Le Monde Juridique*

Claire Barette-Joncas, juge d'assises retraîtée, honorée par ses pairs

Photos Sylvain Légaré, courtoisie ADDUM



... les amis se retrouvent...



L'honorable Claire Barette-Joncas et son frère journaliste sportif, Jacques Barette.



Jean Bertrand de Norton Rose Fulbright bien entouré de consoeurs et confrères.



La Classe de 69 fêtait son 45e au grand dîner 2014 de l'ADDUM.

Il n'est pas de plus grand hommage que celui qui est rendu par vos pairs.

– Claire Barette-Joncas*

C'est pourquoi, j'apprécie à sa juste valeur cet hommage.

Durant le début des années 50, j'hésitais entre le journalisme, pour des raisons familiales, et le droit.

Mais après un mois à la faculté, je n'avais aucun doute sur le fait que le droit était un bon choix.

Il faut dire que tous mes professeurs étaient extraordinaires. Je n'en nommerai que quelques-uns : Maximilien Caron, Édouard Montpetit, André Montpetit, Jean-Guy Cardinal, Fanfan Carignan, le notaire Comptois, Louis-Philippe Taschereau ainsi que Jean Beetz, dont nous étions les premiers élèves et qui avait rapporté d'Oxford une voix inoubliable et la plus belle collection de cravates jamais vue.

Il faut bien dire que cette classe de 85 élèves, dont 9 filles (nous étions 135 à l'origine), était très stimulante. Ce sont révélés par la suite, un premier ministre, qui s'appelait à l'époque Jean-Robert Bourassa, 15 juges, dont le très honorable Antonio Lamer, juge en chef du Canada, un juge en chef adjoint de la Cour provinciale, une ombudsman qui était aussi docteur en droit et un ministre sous Bourassa.

Le plus grand hommage qu'on peut recevoir est celui de ses pairs, c'est pourquoi je vous serai éternellement reconnaissante de cette soirée.

*texte lu par sa fille, la criminaliste Lucie Joncas



Le juge Rolland et un confrère.



L'ADDUM exerce une grande attraction...



Le président de l'ADDUM, Me Paul-André Mathieu, accueille les convives.



...sur la relève comme sur les anciens diplômés en droit de l'U de M.



Des diplômés enthousiastes.



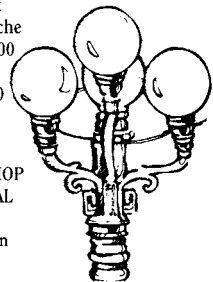
Ancien ministres, juges, doyens et profs et même un éditeur.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30

1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733





SINCLAIR
RESTAURANT

**RÉSERVEZ
VOS COCKTAILS
ET ÉVÈNEMENTS
CORPORATIFS**

514 284-3332

CONTACTEZ : MELANIE@RESTAURANTSINCLAIR.COM

RESTAURANTSINCLAIR.COM | 414, RUE SAINT-SULPICE

La mission sociale de la cour municipale de Montréal

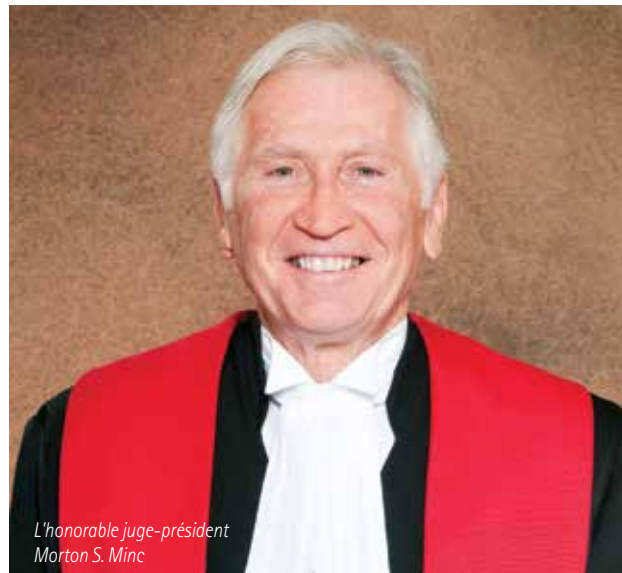
La pauvreté, l'isolement et la cohabitation de populations marginalisées génèrent, dans une grande ville comme Montréal, des tensions sociales et une criminalité que la Cour municipale de Montréal traite quotidiennement. Pour y parvenir, la cour a privilégié une justice de proximité et la mise sur pied de stratégies innovantes pour réduire la récidive et augmenter le sentiment de sécurité sur le territoire. Le juge-président Morton S. Minc décrit ces différentes stratégies qui allient le traitement judiciaire et psycho-social des dossiers qu'on désigne sous le nom de « programmes sociaux » à la Cour municipale de Montréal.

Oui, bien sûr. Une cour de justice qui administre des programmes sociaux?

C'est ce qui en fait une cour différente ou plutôt avant-gardiste : On vient la visiter pour s'en inspirer. Conçus pour apporter une réponse alternative aux infractions liées à certains maux spécifiques, ces programmes sont au nombre de sept pour l'instant (d'autres pourraient voir le jour dans un proche avenir) et s'attaquent aux problèmes suivants : l'itinérance, la violence conjugale, le vol à l'étalage, la conduite avec facultés affaiblies, les abus contre les aînés et les conflits liés à la santé mentale (il existe aussi un programme de conciliation en matière civile). C'est une situation unique au Québec puisque aucune cour n'a développé des programmes sociaux aussi poussés.

Les programmes se divisent en deux grandes familles.

Dans le premier groupe, on y trouve les programmes qui visent les accusés. On pense ici aux multirécidivistes en matière d'alcool au volant ou de vol, aux itinérants et aux accusés souffrant de problèmes de santé mentale. Pour ces cas, l'objectif est de mettre fin au phénomène des « portes tournantes », expression qui décrit le mouvement de va-et-vient d'un accusé, qui ne cesse d'entrer et de sortir du système judiciaire, bref qui récidive ad infinitum. Le taux de récidive dans ces matières nous oblige à réaliser que le caractère dissuasif des sentences ne donne pas les résultats attendus, dit le juge Minc.



*L'honorable juge-président
Morton S. Minc*

L'accusé se voit donc offrir de suivre une démarche pour s'attaquer à la source de son problème. S'il complète le programme avec succès, il obtiendra une attestation officielle dont on tiendra compte favorablement au moment de la prise de décision. Tous les programmes sont sur une base volontaire et pour s'y qualifier, l'accusé doit reconnaître l'infraction qui lui est reprochée puis subir une évaluation par un groupe de professionnels du milieu socio-judiciaire. Le haut degré d'exigence et d'intensité des programmes est de nature à décourager ceux qui ne s'y engageraient que pour éviter une sentence de prison.

Le deuxième groupe comprend les programmes sociaux destinés aux victimes, on pense ici aux victimes de violence conjugale ou intrafamiliale ou des aînés victimes de maltraitance. Dans cette catégorie, on peut aussi inclure le programme de conciliation qui propose une alternative à la judiciarisation de conflits entre individus qui doivent trouver des façons de vivre ensemble (ex. : conflits entre voisins, conflits entre usagers des rues et des lieux publics).

Évidemment, l'esprit et le dynamisme des programmes sociaux exigent que les procureurs de la poursuite, les avocats de la défense et les juges soient mobilisés à la poursuite des objectifs propres aux différents programmes. Il faut aussi

que les travailleurs sociaux et les organismes d'entraide qui travaillent avec la cour au soutien de ces différents programmes puissent continuer de disposer du financement requis à cette fin.

Ce n'est pas d'hier que le concept d'intégration du travail social au système judiciaire occupe l'esprit du juge Minc. Dès 2006, le juge Minc était nommé président du Comité sur les problem solving courts de l'American Judges Association. Ces cours de justice ont été les précurseurs en matière d'approche sociale de la délinquance. Elles existaient déjà depuis dix ans, à ce moment, aux États-Unis.

La Cour municipale de Montréal exerce une juridiction en matière civile, pénale et criminelle pour ce qui est des infractions poursuivables par procédures sommaires (quand l'infraction est punissable d'un maximum de six mois de détention ou de 2 000 \$ d'amende). Près de 20 000 dossiers criminels sont ouverts chaque année.

On y traite une multitude de dossiers et pour favoriser une justice qui soit facile d'accès aux citoyens, les dossiers de nature pénale peuvent être entendus dans les quatre points de service déployés sur le territoire de l'île de Montréal. En pratique, il existe un point de service dans la Ville de Pointe-Claire et un point de service dans chacun des arrondissements de Saint-Laurent, LaSalle et Mercier-Hochelaga-Maisonnette, lesquels regroupent deux ou trois salles de cour. Les citoyens qui le veulent peuvent se faire entendre le lundi ou le mardi soir dans chacun de ces points de service.

« Les juges de la Cour municipale sont polyvalents; ils siègent aussi bien en pénal qu'en criminel et selon un système rotatif, ils siègent dans les qua-

torze salles de la cour située au 775, rue Gosford ou dans les sept salles des points de service répartis sur tout le territoire desservi. » disait-il aux étudiants en droit de l'Université de Montréal lors d'une conférence en 2012. De plus, un avocat agissant Pro Bono (gratuitement) est à la disposition des défendeurs de 9 h 30 à 12 h 30, cinq jours par semaine. « Au Québec, nous sommes les seuls à offrir ce service », nous dit le juge Minc.

Comme on peut le constater, une panoplie de moyens ont été mis en place pour favoriser une justice de proximité et à ce titre, il faut souligner les délais de traitement des dossiers, tant en matière criminelle que pénale, qui sont très raisonnables.

Bien qu'il soit heureux de l'évolution de la cour en terme d'efficacité, de réduction des délais, de meilleurs accès à la justice et bien sûr au regard de l'approche sociale, le juge Minc rap-

pelle l'importance de toujours chercher à améliorer le système. La Cour municipale de Montréal doit pouvoir suivre le rythme de la population qu'elle dessert et pour y arriver elle doit entretenir une « conversation continue » avec différents acteurs du milieu et tout l'appareil judiciaire, juges, avocats, travailleurs sociaux et administrateurs, y travaillent avec compétence et conviction.

L'approche sociale ne manquera pas de s'imposer encore davantage dans l'avenir comme un moyen de traiter certains crimes, surtout à l'heure où l'on s'inquiète des coûts financiers de plus en plus élevés du système judiciaire. En ce sens, on doit se réjouir du rayonnement et de l'influence que connaissent les pratiques développées par la Cour municipale de Montréal. Cette cour est bien davantage qu'un tribunal de « tickets »; elle est une institution qui a un impact réel sur le milieu de vie qu'est la Ville de Montréal.



LES AVANTAGES DE DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PARAJURISTES :

RÉSEAUTAGE

Faire partie d'un réseau de collègues et de membres, procurant un soutien professionnel et l'échange d'idées

FORMATION CONTINUE

Bénéficier d'une formation continue et ainsi accroître ses connaissances par la participation aux conférences, séminaires et groupes de discussion

INFORMATION ACCESSIBLE AUX MEMBRES

Recevoir la revue légale LIAISON et avoir accès à un grand nombre d'informations utiles réservées aux membres seulement

INSCRIVEZ VOTRE PARAJURISTE DÈS MAINTENANT !

Vous voulez devenir commanditaire ou conférencier ?
Vous désirez afficher un poste à combler ? Communiquez avec nous
par courriel ou visitez notre site web pour plus d'informations.

info@caplegal.ca / www.caplegal.ca

Le plaisir durable

Par Michel Crépault
Coéditeur de L'Annuel de l'automobile

Pour les automobilistes qui ne prennent pas leur véhicule pour un banal moyen de transport, anonyme et tout juste utilitaire, il y a lieu de croire qu'un sombre complot s'ourdit sous leurs yeux. En effet, si on dénombre les pourtant innombrables cônes orange, les nids-de-poule contagieux, les sournois photos radars, les limites de vitesse soporifiques et les quotas de constats d'infractions inavouables, il est évident que des autorités plus ou moins compétentes complotent pour priver les amateurs de conduite d'avoir du plaisir avec leur complice à quatre roues !

Ils ne restent plus à ces accrocs de la griserie mobile qu'à se diriger vers un circuit privé où ils pourront tourner en rond tout en donnant libre cours à leur perversité du volant. Ou alors à se résigner, entrer dans les rangs et attendre sagement l'avènement de la voiture autonome qui nous rendra tous égaux devant le dieu Ennui.

À moins, bien sûr, de mettre la main sur une automobile qui nous aide à voir la vie en rose même quand elle est festonnée de jalons orangés à perte de vue. Une auto si bien équilibrée qu'elle transforme n'importe quel virage ordinaire en apex sensoriel. Qui permet de bondir dans le trou inespéré du bouchon de circulation sans que personne ne s'en offusque parce qu'on n'attend rien de moins d'un véhicule qui commande le respect. Qui fait fondre la frustration de la limite de vitesse même en la respectant car ses habilités routières nous impriment constamment des sourires successifs sur le visage sans nous forcer à jouer au chat et à la souris avec le constable aux aguets.

En plus de nous transporter, cette automobile véhicule donc du bonheur. Nos routes du Québec ont beau vouloir mimer celles d'un pays bombardé du Moyen-Orient, cette automobile ne s'en formalise pas et transforme plutôt chaque



kilomètre en pure évasion, peu importe l'ampleur du complot. En fait, plus vaste est ce dernier et plus l'auto puise dans son arsenal de vertus et de ruses pour métamorphoser chaque obstacle en défi amusant.

C'est en effet tout ce que peut accomplir pour vous une Porsche Boxster GTS.

Une génétique prometteuse

La marque Porsche n'a plus besoin d'introduction. Depuis que Ferdinand Porsche l'a créée en 1931, le nom est devenu synonyme de puissance échevelée mais harnachée par une sportivité scientifique. La Porsche est au connaisseur d'automobiles ce qu'une bouteille de Romanée-Conti évoque chez l'œnologue passionné.

La Boxster, née en 1997, ne charrie pas la légende de la 911, née elle en 1963, mais elle en emprunte heureusement plusieurs gènes athlétiques. Elle s'est auréolée d'une savoureuse personnalité qui rapproche son utilisateur de la béatitude.

Pour être honnête, depuis le fardier de Cugnot, l'homme trouve difficile de résister à un roadster. Comment pourrait-il ? Allure sensuelle, toit baissé quand la météo collabore, conduite inspirée et égocentrisme de bon aloi grâce à ses deux places qui, le temps d'une balade rédemptrice, font



oublier momentanément jusqu'aux petits-enfants merveilleux mais néanmoins exténuants.

Le roadster symbolise le rêve du jeune sans le sou et le cadeau de retraite de plusieurs conducteurs et conductrices qui refusent d'enterrer leur jeunesse trop vite.

Tant qu'au modèle GTS, c'est celui que choisit l'expert ou l'individu qui aspire à le devenir. C'est la quintessence de la Boxster. Vrai, il existe une 911 Cabriolet mais on ne parle pas du tout des mêmes sensations de conduite, ni du même budget. Et puis, en choisissant la Boxster, vous optez pour le club des puristes.

Exact aussi que la Boxster a une petite sœur dont les compétences routières sont au moins aussi grisantes, si ce n'est

pas plus : la Cayman. Outre sa dizaine de chevaux supplémentaires, son toit dur ajoute au châssis une rigidité qui améliore le caractère incisif de la conduite. Si la Boxster est un scalpel, la Cayman est un laser. D'ailleurs, c'est bien l'une des rares fois où un coupé se vend plus cher qu'un cabriolet.

Mais, justement, cette jouissance de rouler à ciel ouvert se veut un argument de poids tout en faveur de la Boxster. Dans sa version de base, le moteur six cylindres à plat de 2,7 litres promet 265 CV, le sprint de 0 à 100 km/h en moins de 6 secondes et une vitesse maximale au-delà de 260 km/h.

Avec la Boxster S, la cylindrée et la puissance du H6 gonflent respectivement à 3,4L et 325 CV. On se rapproche d'un chrono de 5 secondes et on le fracasse même en activant le programme Sport Plus.

La GTS exploite aussi le 3,4L mais en extraie plutôt 330 chevaux. Nous sommes désormais dans la cour de la 911 mais avec des kilos en moins. Ça vous laisse présager ce qui s'ensuit, n'est-ce pas ? Que du merveilleux ! Au choix, une boîte manuelle à 6 vitesses ou une automatique à double embrayage et 7 rapports, plus rapide, plus économe, plus chère, une merveille d'efficacité technologique mais qui



n'empêche pas la manuelle, une race menacée d'extinction, de magnifiquement servir les desseins de la GTS.

Une direction à crémaillère ajustée jurerait-on par le meilleur maître horloger de Genève, et néanmoins assistée électriquement, assure que les montes de 20 pouces (18 et 19 pour les deux autres Boxster) obéissent au doigt et à l'œil, sauf dans le stationnement d'un centre commercial négocié à vitesse d'escargot car les pneus larges rouspètent alors à chaque braquage. Le centre de gravité bas, et même abaissé d'une vingtaine de millimètres dans le cas de la GTS, profite de la répartition avant/arrière quasiment parfaite de 46%/54%, de sorte qu'un aimant surnaturel nous attache au macadam sans qu'on le sache.

Dans le cockpit, le volant à la fois précis comme le gouvernail d'un gagnant de la Route du Rhum et doux comme la caresse d'un chérubin grâce à sa gaine de suède, l'instrumentation digne d'un jet et prête pour la piste, les sièges plus enveloppants qu'un plastron d'épéiste et la sensation continue d'habiter le cénacle des pilotes, font qu'on ne veut plus le quitter, ce qui de toute façon n'est



pas facile à faire vu les contorsions exigées pour réellement quitter le bolide.

Vous aurez peut-être compris que ma semaine d'essai au volant de cette automobile m'a consolé de ne pas avoir connu le paradis de nos parents communs, Adam et Ève. Bien sûr, la GTS (à partir de 83 900\$) exige une tirelire plus imposante qu'une Boxster de base (à partir de 57 500\$), sans oublier les inévitables options encore plus onéreuses dont le fabricant allemand a le secret. Mais si on n'a qu'une vie à vivre, il n'y a aussi qu'une Porsche Boxster GTS.

Lettre à l'Editeur

Cher monsieur Gagnon,

Relativement à la nomination du Professeur William Schabas, commentée en long et en large dans la toute dernière édition du « Monde Juridique », il nous semble impératif pour la communauté juridique à laquelle votre publication s'adresse, de tenir compte des paroles de l'Honorable Irwin Cotler, ancien Ministre de la Justice du Canada reconnu mondialement, comme expert et ardent défenseur des droits de la personne.

Quoique les accomplissements académiques du Professeur Schabas sont bien reconnus, les remarques de l'ancien ministre Cotler à l'égard des critères/indices applicables de récusation, ainsi qu'à l'égard des principes élémentaires d'interprétation statutaire holistique et l'apparente violation du principe garanti par la Charte de L'O.N.U. (aussi puissante ou impuissante soit-elle) « d'égalité de traitement de toute nation », sont percutants dans le débat et méritent une considération accrue de votre auditoire.

À ces causes, nous joignons aux présentes ce qui apparaît sur le site web de CJN News sous sa plume, in extenso.¹ Le Professeur Cotler écrivait, entre autres :

« The International Commission of Inquiry established by a special session of the UN Human Rights Council - now known as the « Schabas inquiry » after its appointed chair. Prof. William Schabas - is not only "tainted at the core", but also partakes of a pernicious tripartite bias.

First, the resolution giving birth to the inquiry presupposes Israeli guilt, condemning "in the strongest possible terms, the widespread, systematic and gross violations of international human rights and fundamental freedoms arising from the Israeli military operations in the occupied Palestinian territory." It is thus an Alice in Wonderland resolution, where the conviction and sentence are secured before the inquiry begins.

Second, and astonishingly so, the biased commission mandate not only presupposes Israeli criminality - which it references 18 times in the resolution itself - but it makes no reference at all to the Hamas spectrum of war crimes and crimes against humanity, let alone its ongoing terrorist war of attrition, during which it

has launched 10,000 rockets targeting Israeli civilians since 2007.

Third, and astonishingly again, the resolution refers to Israeli perpetration of "hate crimes", "but makes no reference to the Hamas Charter, which calls for the destruction of Israel and the killing of Jews wherever they may be - the toxic convergence of the advocacy of the most horrific of crimes, namely genocide, embedded in the oldest and most enduring of hatred, namely anti-Semitism - and the perpetration of terrorist acts in furtherance of this genocidal anti-Semitism, which is the root cause of the conflict as a whole." (Nos soulignés) »

La controverse relative à la nomination du Professeur Schabas persiste dans le monde juridique même plus de trois (3) mois après sa nomination.

Le blogue du « European Journal of International Law », du 4 novembre dernier, ci-joint, en témoigne.² Son rédacteur en chef, le Professeur Joseph Weiler écrivait alors :

« ...,When the firing and killing ceases and judicial inquiry takes over it is in the interest of justice and the credibility of the bodies who administer it to adopt those other idioms of the law - dispassionate, « blind », fair - and to heed the wisdom of justice needing not only to be done but to be seen to be done.

It is, thus, appropriate that the UN Rights Council speaks of an "independent" inquiry to investigate "purported" violations of IHL and HR. So it should be."...

[...]

Which brings us to the appointment of Professor William Schabas. Schabas has perfect professional credentials for membership; he is a distinguished and justly influential scholar in the field. I know him to be an entirely honourable person of impeccable integrity. But once his statement, albeit in another context, emerged, available on Youtube, that "Netanyahu would be his favourite to be in the dock of the ICC", I believe the

¹ www.cjnews.com/columnists/schabas-must-recuse-himself-or-be-removed

² www.ejiltalk.com/after-gaza-2014-schabas

only right thing was to recuse himself and step down. I do not say this lightly, and saying this does not detract in any way from my laudatory comments about Schabas above. In this instance, the appointing body, in setting up the independent inquiry specifically stated that the Commission was not only to explore purported violations of the law but to identify those responsible. I do not say this lightly, and saying this does not detract in any way from my laudatory comments about Schabas above. In this instance, the appointing body, in setting up the independent inquiry specifically stated that the Commission was not only to explore purported violations of the law but to identify those responsible.

[...]

Article 4 of the Code of Ethics of the ICC addresses the issue of impartiality. The Commission to investigate Gaza 2014 appointed by the UN Human Rights Council is not the ICC, but given its quasi-judicial function I do not see any reason why the standards of impartiality should be different.

Article 4(1) provides as follows:

1. Judges shall be impartial and ensure the appearance of impartiality..."

The impartiality of Professor Schabas has been called into question in the light of an answer he gave to the Netanyahu comment. He explained, if press reports are to be trusted, that it was a comment made in view of the findings of the Goldstone Report. It has been pointed out that Netanyahu was in the Opposition during the Cast Lead operation and would have had ipso facto and ipso jure no responsibility for any findings in the

Goldstone Report – a fact which could point to unacceptable animus by Schaba.

[...]

But it is hard for me to accept that his pronouncement on Netanyahu as being his favourite to be in the dock of the ICC – regardless of the context of the comment – is consistent with ensuring "the appearance of impartiality". That very question – whether there is evidence to indict Netanyahu for violation of international criminal law, might, directly or indirectly, be before the Commission. In my view, this is a self-evident case where an appearance of impartiality might be created. For the Commissioner, the UN Council, the Commission of Inquiry and William Schabas himself to dig in is, in my view, unwise and counterproductive. When the appearance of justice is compromised, so is justice itself." (Nos soulignés)

La publication de ces remarques, de notre point de vue, contribuera à cerner et dépersonnaliser le débat.

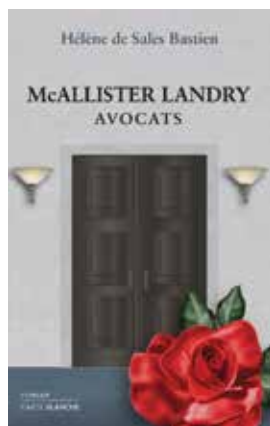
À tout le moins, votre auditoire comprendrait mieux la base juridique de l'opposition tant à l'égard de la Commission elle-même qu'à l'égard de la nomination du Professeur Schabas comme son chef de file.

Le tout respectueusement soumis.

L'Association de droit Lord Reading

Par : Theodore Goloff, avocat
Président, Comité Ad-Hoc sur les droits
de la personne

c.c. Me Nancy Cleman, Présidente



Hélène de Sales Bastien publie un troisième roman

MCALLISTER LANDRY AVOCATS

À paraître cet automne
aux Éditions Carte blanche

Irwin Cotler, député et avocat, honoré



Me Irwin Cotler

La trésorière du Barreau du Haut-Canada, Me Janet E. Minor, a annoncé aujourd'hui que l'honorable Irwin Cotler, CP, OC et député recevra le premier Prix des droits de la personne du Barreau du Haut-Canada lors d'une cérémonie spéciale le 12 février 2015.

Créé en 2013, le Prix des droits de la personne reconnaît les contributions exceptionnelles à la défense des droits de la personne ou à la promotion de la primauté du droit aux paliers provincial, national ou international. Il est remis tous les deux ans à des particuliers pour leur dévouement à ces principes sur une longue période ou pour un seul acte de service exceptionnel.

« Le Barreau a pris l'engagement de protéger les droits de la personne et la primauté du droit et nous sommes extrêmement heureux de décerner notre tout premier Prix des droits de la personne à l'honorable Irwin Cotler, a déclaré la trésorière Minor. Sa longue et illustre carrière d'ardent défenseur des droits de la personne – au pays et à l'étranger – fait de lui un lauréat des plus méritants. »

Souvent dépeint comme étant « à l'avant-plan du combat pour la justice, la paix, et les droits de la personne », Me Cotler est un professeur de droit estimé, un expert en droit et un mentor, un avocat des droits de la personne internationaux et le député fédéral de Mont-Royal (1999 – présent).

De 2003 à 2006, il a dirigé les portefeuilles de la justice les plus importants au pays à titre de ministre de la Justice et de procureur général du Canada. Pendant son mandat, il a institué la première initiative nationale de justice contre le racisme et la haine et il a engagé la première poursuite en vertu de la Loi canadienne sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre pour incitation à commettre un génocide au Rwanda.

Me Cotler a reçu dix doctorats honorifiques et de nombreuses récompenses.

Lancement du livre « la gestion et la responsabilité liées aux terrains contaminés et aux milieux sensibles au Québec, 2e édition » de Me Odette Nadon



Me Odette Nadon de BCF, experte depuis 25 ans dans le droit de l'environnement, fait paraître aujourd'hui une deuxième édition de son ouvrage « La

gestion et la responsabilité liées aux terrains contaminés et aux milieux sensibles au Québec », publié aux éditions LexisNexis.

Dans ce livre, Odette Nadon vulgarise et analyse la législation liée à la gestion des terrains contaminés et des milieux sensibles au Québec, ainsi que les obligations et responsabilités qui peuvent découler de leur gestion. L'auteur a pris soin d'illustrer son propos par des exemples concrets, la jurisprudence et la doctrine.

Il s'agit d'un véritable guide pratique en la matière destiné à toutes personnes concernées par l'encadrement juridique qui s'impose à différents projets de développement et de mise en valeur du territoire. Les exploitants, les consultants, les conseillers juridiques et les promoteurs immobiliers notamment pourront mieux circonscrire les obligations de chacun.

Cet ouvrage d'Odette Nadon démontre, il va sans dire, le raffinement de son expertise. BCF est fière de pouvoir compter sur une avocate aussi passionnée par le droit de l'environnement et chevronnée dans ce domaine.



le Parchemin

CRÉATEUR DE BONHEUR DEPUIS 1966

Votre partenaire corporatif



Sondage Léger Marketing
Meilleure bijouterie
18 années consécutives



- Festivités
- Événements
- Réceptions
- Départ à la retraite
- Congrès
- Promotions

Bijouterie & montres

Chocolats Godiva

Écriture & Cie

Cadeaux

Art



Témoignez votre reconnaissance
pour la confiance que l'on vous porte.
Offrez l'originalité, la qualité et le raffinement
du Parchemin, votre partenaire – cadeaux corporatifs.

Tél. : 514 845-5243, poste 242



Place des Arts

175, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 1Z8



Métro Berri-UQAM

505, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2C9

www.parchemin.ca

RÉGIME D'ASSURANCE AUTO ET HABITATION EXCLUSIF AUX JURISTES

EXCELLENTS TARIFS ! JUGEZ-EN PAR VOUS-MÊME



**JOIGNEZ-VOUS AUX MILLIERS DE JURISTES CANADIENS QUI DÉPENSENT
MOINS POUR LEURS ASSURANCES AUTO ET HABITATION !**

TÉLÉPHONEZ OU CLIQUEZ POUR
OBTENIR UNE SOUMISSION

1 877 314-6274

www.assurancebarreau.com



Certaines conditions s'appliquent. Le régime d'assurance auto et habitation parrainé par l'AABC est émis par La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et par La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Il se peut que certains produits et services ne soient pas offerts dans toutes les provinces et tous les territoires. AABC Services d'assurances est une division de 3303128 Canada Inc., courtier d'assurances certifié. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance. Certaines conditions et exclusions s'y trouvent.